



Programme LEADER du Pays du Mans – FA 2 « Exemplarité environnementale des bâtiments publics »

Dépenses éligibles : 207 792 €

LEADER: 100 000 €

Autres financeurs : Etat, Région , Département

Années: 2022-2023







Extension du restaurant scolaire

Le projet bref ...

La cuisine du restaurant scolaire n'était plus adaptée à une pratique professionnelle efficiente. Le projet a donc été pensé pour répondre à cette contrainte mais également pour répondre aux enjeux et aux réglementations en vigueur.

Le projet en actions ...

- Lutter contre le gaspillage alimentaire (équipement permettant le maintien au froid)
- Trier les déchets alimentaires et les valoriser dans une dimension pédagogique (table de tri dans l'espace restauration),
- Développer les circuits courts.



Le projet en chiffres ...

- Objectif de 50 % à 70 % de produits issus des circuits courts
- Le nouveau bâtiment respecte la Norme RT2012 -20 %.

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de construire un bâtiment public présentant une performance énergétique supérieure à la réglementation.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2 02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr